



Berne, le 17 février

## Les enchères pour les grandes installations photovoltaïques ne répondent pas aux attentes

La Confédération a publié hier <u>les résultats</u> de la première enchère pour les installations photovoltaïques à partir de 150 kWp. Sur les 50MW mis en adjudication, seuls 35MW ont été attribués entre 360 et 640 CHF par kilowatt de puissance. Cette première enchère a ainsi confirmé les craintes exprimées par la SSES (<u>prise de position SSES</u> - en allemand) et son association professionnelle VESE (<u>prise de position VESE</u> - en allemand) dans leurs réponses à la consultation sur les ventes aux enchères. La SSES et VESE demandent ainsi aux décideurs compétents de renoncer à ce système ou, au minimum, d'adapter vers le bas la fourchette des contributions aux investissements en fixant une valeur maximale plus basse pour l'encouragement.

Pendant de nombreuses années, l'autoconsommation a été l'incitation décisive pour valoriser l'électricité solaire de manière rentable. Depuis janvier 2023, les installations sans autoconsommation peuvent compter sur une rétribution unique plus élevée. Les installations avec autoconsommation reçoivent 400 CHF/kWp jusqu'à 30 kWp, 300 CHF/kWp de 30 à 70 kWp et 270 CHF/kWp au-delà ; les installations sans autoconsommation jusqu'à 150 kWp reçoivent en revanche 450 CHF/kWp. Les installations de plus de 150 kWp peuvent quant à elles obtenir une rétribution unique plus élevée via des enchères. Les offres pour la première vente aux enchères pouvaient être déposées jusqu'au 1er février 2023 ; le volume mis en adjudication était de 50 MWp. 116 offres ont été soumises, représentant (seulement) 43,6 MWp. Les offres les plus chères ayant été éliminées, 94 offres représentant 34,6 MWp ont reçu des adjudications comprises entre 360 et 640 CHF/kWp, avec une limite supérieure fixée à 650 CHF/kWp. La valeur moyenne de l'adjudication en CHF/kW, pondérée par les quantités, était de 516,2 CHF/kWp.

Pour la SSES et son association professionnelle VESE, il s'agit là d'une inégalité de traitement massive entre les petites et les grandes installations de production. Bien que les coûts de production d'une installation diminuent pour chaque kWp supplémentaire, ces dernières peuvent bénéficier de contributions à l'investissement environ 30% plus élevées qu'une installation jusqu'à 150kWp. Rien ne justifie que même dans le cadre des enchères, une installation reçoive 360 CHF et une autre 640 CHF par kWp!

Combinées aux tarifs de rachat actuellement élevés, les rétributions uniques plus élevées permettent aux investisseurs privés d'obtenir des rendements massifs, qui sont financés par les contribuables dans le cadre de la contribution à l'investissement. La SSES et VESE restent ainsi convaincues qu'un tarif de rachat uniforme et équitable serait plus efficace. Les connaissances issues de la pratique le montrent : Les modules photovoltaïques sont maintenant à nouveau





disponibles dans le commerce de gros pour 300 CHF/kWp, une grande installation peut dès lors coûter moins 1000 CHF/kWp "clefs en mains".

La SSES et VESE demandent dès lors aux décideurs politiques de repenser fondamentalement le système ou, au minimum, d'aligner le plafond des appels d'offres sur celui de 450 CHF par kWp pour les installations de moins de 150 kWp.

## **Contact:**

Alberto Mocchi, Resp. Suisse romande SSES, 079 774 97 04, alberto.mocchi@sses.ch

## À propos de la SSES :

En réaction à la crise énergétique de 1973, la Société suisse pour l'énergie solaire SSES a été fondée le 11 juin 1974 à Berne en tant qu'association de droit privé. La SSES compte environ 4500 membres et est active dans toute la Suisse en tant qu'organisation de consommateurs dans le domaine de l'énergie solaire au sein de 11 groupes régionaux et spécialisés. La SSES est membre de l'Alliance climatique et s'engage pour une Suisse 100% renouvelable. Ses projets comprennent des travaux de relations publiques et d'information, mais aussi la participation au processus d'élaboration politique et des projets visant à promouvoir le développement de l'énergie solaire, www.sses.ch

## À propos de VESE:

VESE s'engage pour une "Suisse cent pour cent renouvelable" dans le cadre d'un tournant énergétique largement soutenu. Les membres de VESE sont des coopératives solaires ainsi que des exploitants privés et institutionnels d'installations de production d'énergie renouvelable, en particulier d'installations solaires. VESE est organisée en tant que groupe spécialisé de la Société suisse pour l'énergie solaire (SSES). Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet https://www.vese.ch.